

Bessières, le 14 mai 2018

L'équipe de direction

Aux parents des futurs élèves de 6<sup>ème</sup>.

La Principale  
F. LENZINI

Affaire suivie par  
Le secrétariat  
Téléphone  
05.61.11.16.70  
Fax  
05.61.11.16.71  
Mél.  
[0312799z@ac-toulouse.fr](mailto:0312799z@ac-toulouse.fr)

245, Avenue Aimé Césaire  
31660 - BESSIERES

## **DOCUMENT A CONSERVER POUR LA RENTREE**

Madame, Monsieur,

Le collège Adrienne BOLLAND aura le plaisir d'accueillir votre enfant à la prochaine rentrée.

La classe de 6ème représente pour votre enfant et pour vous un grand changement. Conscients de cela, nous souhaitons vous communiquer quelques dates importantes et informations utiles afin de vous permettre de vous organiser au mieux et d'appréhender sereinement cette étape importante de la scolarité de votre enfant.

Bien cordialement,

L'équipe de direction,

Florence LENZINI et Thibault DELES.

### **INSCRIPTIONS :**

Le dossier d'inscription de votre enfant vous sera transmis par son école. Merci de le compléter et de le rapporter complet le mercredi 20 juin entre 9h et 16h30, au collège. En cas d'impossibilité absolue, veuillez contacter le secrétariat du collège.



2/5

### JOURNEE DE DECOUVERTE ET D'INTEGRATION :

Nous accueillerons tous les élèves de CM2 le **lundi 2 juillet 2018**, de 9h à 16h.

Nous vous recommandons de vous rapprocher de l'école de votre enfant afin de connaître les modalités pratiques de cette journée (transport et prise en charge des élèves à la sortie du collège).

L'accueil se fera dès 8h45 au collège. Les enseignants de CM2 seront aussi présents.

Les activités débuteront vers 9h15 jusqu'à midi puis un repas au self est prévu pour tout le monde (le prix du repas est de 4,10 €, les parents se rapprocheront de l'école qui organisera la collecte des paiements ou la prendra en charge).

Toute la journée, les élèves suivront un emploi du temps construit pour l'occasion et changeront de salle à plusieurs reprises. Les élèves seront libérés à 16h30.

Merci de prévoir une tenue adaptée aux conditions climatiques du jour et une tenue supplémentaire pour la pratique sportive. Prévoir aussi une trousse avec de quoi écrire ainsi qu'un cahier de brouillon (celui de l'école conviendra tout à fait).

Ce jour là, les enfants qui ont un PAI devront apporter le protocole au collège (comme pour les autres sorties scolaires), et le cas échéant le traitement médical associé.

### REUNION D'INFORMATION PARENTS:

Nous aurons le plaisir d'accueillir les parents **le lundi 4 juin 2018** pour leur présenter l'organisation et la vie dans l'établissement. Cette réunion aura lieu en salle audio à 18h15. Nous en profiterons pour répondre à toutes vos questions et éclairer ce qui pourrait vous sembler confus.

Pour des raisons de sécurité et de capacité d'accueil, seuls les parents sont attendus, votre enfant étant invité pour la journée d'intégration du 2 juillet. Une rapide visite des locaux sera proposée, de 17h45 à 18h15.

### L'ENT DU COLLEGE :

Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur l'ENT (espace numérique de travail) du collège concernant la vie de l'établissement, les informations administratives, des ressources pédagogiques....

<http://adrienne-bolland.ecollege.haute-garonne.fr/>

N'hésitez pas à vous y rendre régulièrement pour y trouver toutes informations concernant la vie du collège. Peu de temps après la rentrée, vous recevrez, en tant que nouveau parents d'élèves, un identifiant et un mot de passe afin de découvrir toutes les fonctionnalités en tant que personne identifiée. Il est très important que les parents utilisent leurs propres identifiants et mots de passe (pas ceux des élèves) car ils n'ont pas accès aux mêmes rubriques ni aux mêmes informations.

### TRANSPORTS SCOLAIRES :

Les élèves scolarisés au collège bénéficient d'un service de transport scolaire géré et organisé par le Conseil départemental de la Haute Garonne (conditions : résider sur le secteur et à plus d'un kilomètre du collège). Vous devrez inscrire directement votre enfant au service de transport sur le site du Conseil Départemental à l'adresse suivante :

[www.transportsscolaires.haute-garonne.fr](http://www.transportsscolaires.haute-garonne.fr) (probablement entre le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup>



juillet). Pour toutes questions relatives aux circuits (points de montée et descentes des bus) voir avec les mairies ou avec le service des transports du CD31.

3/5

#### LISTE DES FOURNITURES :

Elle est transmise dans les dossiers d'inscription et sera en ligne sur l'ENT à l'adresse suivante : <http://adrienne-bolland.college.haute-garonne.fr/>

#### LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT :

Les prévisions pour la prochaine rentrée sont d'environ 176 élèves pour le niveau 6ème (environ 615 élèves au total sur le collège). Il y aura 6 classes de 6ème, et l'une d'entre elles accueillera votre enfant. Les classes seront construites en collaboration avec les professeurs des écoles. La liste des classes ne sera connue qu'à la rentrée scolaire.

**L'emploi du temps** s'étendra sur cinq jours (matinée uniquement pour le mercredi et repas possible ce jour-là avec départ des bus à 13h15). L'amplitude est comprise entre 8h15 et 17h00. En dehors de ces horaires, les élèves ne sont pas accueillis dans le collège. Le début de la journée pédagogique est fixé à 8h25.

Traditionnellement l'emploi du temps de rentrée est valable les deux premières semaines, et peut faire l'objet d'un remaniement à compter de la troisième semaine. Par la suite, vous constaterez de nombreux aménagements ponctuels en cours d'année qui seront liés à la vie de l'établissement : sorties scolaires, voyages, animations et projets spécifiques, et parfois aussi des formations et absences techniques que nous nous efforçons de réduire autant que possible.

Vous disposerez dès la rentrée d'un accès personnel à l'ENT. De très nombreuses informations seront disponibles sur ce site, et en particulier, l'emploi du temps au jour le jour de votre enfant mais aussi ses résultats et sa situation en matière de vie scolaire (absence, retard, incident...)

En 6<sup>ème</sup>, l'activité pédagogique hebdomadaire est la suivante :

4h d'EPS, 4h30 de français, 4h30 de mathématiques, 3h d'Histoire, géographie et éducation morale et civique, 1h30 de technologie, 1h30 de sciences de la vie de la terre, 1h de sciences physiques, 1h d'arts plastiques, 1h d'éducation musicale et 4h de langue vivante 1 (anglais). Au sein de ces horaires de cours, sont intégrés 3h00 d'accompagnement personnalisé, conformément à la réforme des collèges.

Soit un total de 26h00 hebdomadaire et une dizaine de professeurs différents.

Au sein de l'emploi du temps des études dirigées sont positionnées durant la journée, entre deux heures de cours. Un assistant d'éducation assure le suivi des élèves de la classe durant ces heures et un petit groupe d'élèves volontaires est pris spécifiquement en charge par un autre adulte (enseignant ou assistant d'éducation). Cette organisation particulière s'inscrit dans le projet national intitulé « devoirs faits ». Une présentation plus exhaustive vous en sera faite à la rentrée.

#### **Repas, pause méridienne**

Votre enfant sera très probablement demi-pensionnaire et il déjeunera donc 4 ou 5 fois par semaine au collège. Les DP4, ne déjeunent pas au collège le mercredi contrairement aux DP5.

La demi-pension est assurée dès 11h30 et jusqu'à 13h00. Les personnels de la vie scolaire se chargent de son organisation. La facturation sera émise en trois fois (octobre, février et mars) pour un total annuel de 445 euros pour les DP4 et 485 euros



4/5

pour les DP5 (données 2017-2018). Afin de limiter le gaspillage alimentaire observé particulièrement le mercredi, les élèves DP5 qui, pour quelque raison que ce soit, ne mangeront pas au collège 3 mercredis dans un trimestre, passeront DP4 au trimestre suivant.

L'accès au réfectoire est contrôlé par une borne dont le fonctionnement est détaillé dans le dossier d'inscription.

Une aide financière, partielle ou totale, peut vous être accordée par le conseil départemental (voir notice dans le dossier d'inscription).

En fonction de nos possibilités et de l'emploi du temps de votre enfant, celui-ci pourra participer à des activités durant la pause méridienne (ateliers culturels, ou sportifs, activités proposées par le CLAC = centre de loisir associé au collège).

L'association sportive du collège (UNSS) propose aussi des activités durant la pause méridienne, en plus du mercredi après-midi : athlétisme, danse, Badten...

#### Horaires de sortie

Sans reprendre totalement le règlement intérieur que nous vous invitons à lire en détail avec votre enfant (il sera inclus dans le carnet de correspondance, distribué le jour de la rentrée), nous souhaitons attirer votre attention sur ce que nous appelons le régime des entrées et sorties.

A la rentrée, les familles choisissent le régime de sortie de leurs enfants. Ce régime pourra être modifié en cours d'année en concertation avec la CPE.

Elèves externes	Elèves demi-pensionnaires		
	Rouge	Orange	Vert
Les élèves externes peuvent entrer au collège pour leur première heure de cours et quitter le collège après la dernière heure de la demi-journée, y compris en cas d'absence prévue ou imprévue d'un professeur, sauf avis contraire du responsable légal.	L'élève est présent dans l'établissement sur la totalité de l'amplitude horaire de l'établissement, indépendamment de son emploi du temps.	L'élève est présent dans l'établissement selon son emploi du temps régulier.	L'élève est présent dans l'établissement selon son emploi du temps régulier : il peut entrer pour la première heure de cours effective de la journée et quitter l'établissement après la dernière heure de cours effective. De plus, <b>en cas d'absence de professeur signalée aux familles via l'ENT ou le carnet de correspondance</b> , l'élève est autorisé à entrer ou à sortir de l'établissement en début et fin de journée.

La possibilité qui est donnée aux élèves de bénéficier d'une sortie anticipée a pour but de leur permettre de regagner leur domicile ; aucun élève soumis à ce régime ne devra rester aux abords du collège. Compte tenu de leur autonomie très relative, nous recommandons aux parents des élèves de 6<sup>ème</sup> d'être prudents dans les choix qu'ils opèrent.

#### La rentrée scolaire

La rentrée de votre enfant se fera **le lundi 3 septembre 2018**, à 08h30 pour une journée complète jusqu'à 17h00. Accueil possible à partir de 08h15. Ce jour-là seuls les élèves de 6<sup>ème</sup> seront présents, la prise en charge sera assurée à la fois par le service de vie scolaire et le professeur principal. Seront distribués les carnets de



5/5

correspondance, documents administratifs et les différents codes d'accès (passage au self, ENT et réseau pédagogique).

L'emploi du temps sera remis aux élèves commenté, le règlement intérieur sera explicité, une découverte de l'établissement sera proposée.

Les transports scolaires fonctionneront normalement. Prévoir un cartable allégé (une trousse, un agenda ou cahier de textes, quelques feuilles simples et cahier de brouillon peuvent suffire). Le lendemain, mardi 4 septembre, les élèves de 6<sup>ème</sup> seront de nouveau avec leur professeur principal le matin tandis que les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> seront accueillis par leur professeur principal.

L'après-midi, les cours débiteront selon l'emploi du temps pour toutes les classes.

### AUTRES INFORMATIONS

#### **Circulation**

Une partie du parking (face au gymnase) est strictement réservée aux bus, il en va de la sécurité de vos enfants.

Le parking à l'entrée du collège ne se prête pas à un dépôt minute : potentiellement, vous êtes environ 1 200 pères ou mères à pouvoir déposer votre enfant. Vous pouvez les déposer en toute sécurité sur le parking situé derrière le gymnase ou en vous arrêtant au fond du parking du collège sans bloquer la circulation. L'arrêt, même rapide devant le portail est dangereux et source de problème. De même, l'attente, en double file ou sur les bordures gêne la circulation des autres véhicules.

En outre, dans le cadre du plan Vigipirate, le stationnement devant les établissements scolaires est interdit.

Merci d'y être particulièrement attentifs.

#### **Réunions de rentrée**

Le jour de la rentrée, nous ne serons pas en mesure d'accueillir massivement tous les parents. Vous pourrez accompagner vos enfants dans la cour jusqu'à leur prise en charge par le professeur principal (vers 9h, tous les élèves devraient être en classe).

Nous aurons, quelques jours avant, pris le temps nécessaire à une rencontre avec vos représentants (FCPE et association ABC), afin de leur transmettre les informations techniques de rentrée et de relever les demandes qui auraient pu leur être transmises. N'hésitez pas à vous rapprocher de ces deux associations pour obtenir d'éventuelles informations complémentaires (voir ENT pour les coordonnées).

Vous serez invités à une réunion pédagogique autour de la deuxième semaine après la rentrée, afin de rencontrer l'équipe pédagogique qui vous présentera ses attentes et ses recommandations pour que votre enfant réussisse au mieux son année de 6<sup>ème</sup>.

Nous espérons que ces informations pratiques vous aideront à mieux appréhender l'arrivée de votre enfant au collège et demeurons disponibles si besoin, au-delà des temps de réunion et de rencontre prévus.